

Chef du département marché de détail

Direction du développement des marchés et de la transition énergétique

(Réf. CRE 13-24-DDMTE)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction du développement des marchés et de la transition énergétique (DDMTE) est en charge de l'ensemble des dossiers relatifs à l'organisation et au développement des marchés de détail de l'électricité et du gaz, sous les angles de la réglementation et des procédures, du développement de la concurrence en amont et en aval, et de la production. Elle est également en charge du développement des énergies renouvelables, de la péréquation dans les zones non-interconnectée et du contrôle des charges de service public de l'énergie.

Le département « marchés de détail » est chargé de la surveillance des marchés de détail, des analyses quantitatives en matière de prix et de marges et publication de prix repères, des enquêtes, de l'organisation des groupes de travail électricité et gaz (GTE et GTG) qui définissent les règles de fonctionnement du marché et des travaux européens relatifs aux marchés de détail. Le département est composé de 8 chargés de missions sous la responsabilité d'un chef de département.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le chef de département « marchés de détail » est en charge des missions suivantes :

- ▶ Surveillance et suivi de l'activité sur les marchés de détail
 - Publications régulières de l'état des marchés de détails de l'électricité et du gaz naturel et suivi des évolutions des stratégies commerciales des différents fournisseurs d'électricité et de gaz naturel
 - Investigations et enquêtes en fonction des pratiques détectées et de leurs potentielles conséquences sur le bon fonctionnement des marchés et la protection des consommateurs
 - Contrôle de la cohérence économique des offres proposées aux consommateurs / Analyse des prix et des marges des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel
 - Travaux sur le cadre de régulation prudentielle des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel
- ▶ Pilotage des aspects « aval » des chantiers de la CRE et élaboration des positions de la CRE sur les évolutions du cadre de fonctionnement des marchés, pour tenir compte des leçons de la crise et anticiper les besoins futurs du système :
 - Offres innovantes (vertes, incitant au pilotage de la consommation, à tarification dynamique etc.)
 - Protection des consommateurs : élaboration de lignes directrices, contribution à l'évolution des cadres réglementaires et législatifs, etc.
 - Construction et publication de prix repères, en particulier du PRVG mis en place à la suite de la disparition des TRVG
 - Fonctionnement du marché dans un contexte de fin de l'ARENH : construction des prix proposés aux consommateurs et contestabilité, analyse des contrats de partage des risques des consommateurs industriels, etc.
 - Rôle des offres vertes et impact des mécanismes de garantie d'origine et de certificats de production de biogaz sur les marchés de détail (incitations envoyées aux consommateurs, équilibre financier, fonctionnement des marchés secondaires, etc.)
- ▶ Concertation et échanges avec les acteurs de marché :
 - Animation des groupes de concertation en charge de l'élaboration des procédures de marché (GTE et GTG) et réflexion quant à leur restructuration
 - Accompagnement des consommateurs résidentiels (ateliers réguliers) et professionnels (échanges avec les associations de consommateurs, publication de guides de bonnes pratiques, etc.)
 - Echanges réguliers avec les fournisseurs (ateliers, rencontres semestrielles voire trimestrielles des principaux fournisseurs)
 - Pilotage du GT Tiers et échanges avec les courtiers en énergie et comparateurs d'offres
- ▶ Travaux européens liés aux marchés de détail : participations aux groupes de travail du CEER et de l'ACER et échanges avec les interlocuteurs étrangers : Commission européenne, régulateurs, pouvoirs publics, etc.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Fortes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à hiérarchiser les priorités et à gérer des dossiers sensibles, auprès d'interlocuteurs multiples / de haut niveau
- Sens politique associé à des capacités d'autonomie et d'initiative
- Aptitude à entrer dans des sujets complexes
- Aptitude à manager une équipe d'experts
- Excellente maîtrise de l'anglais

PROFIL DU CANDIDAT

- ▶ Formation : Bac+5 en mathématiques appliquées, grande école d'ingénieur ou équivalent.
- ▶ Expérience souhaitée : 8 ans minimum, dans le domaine des marchés de l'énergie

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans pouvant déboucher sur un CDI. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques
- Localisation du poste : 15, rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et à Bruxelles / Télétravail possible
- Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr